





Rapport annuel 2018

© Christian Solidarity International



Rédaction: Patrick de Rond, Sylvie Grein, Sybille Gernert, Bob Kirsch, Sandra Scheuren,

Fabienne Michaux, Dominique von Leipzig et Véronique Weis.

Mise en page: Patrick de Rond

Mot du président

S'engager pour l'éducation des personnes les plus marginalisées, c'est également s'engager pour une certaine vision de l'homme, de la société et de l'école.

Chers lecteurs, Chers membres et amis de CSI Lëtzebuerg,

CSI s'engage pour que chaque personne ait accès à une éducation de qualité. Si l'accès à l'éducation primaire et secondaire tend à se généraliser dans la plupart des pays, des jeunes appartenant à des groupes marginalisés restent bien souvent exclus de l'école. Il s'agit par exemple de jeunes vivant avec un handicap ou une maladie, appartenant à une minorité ethnique ou vivant dans des régions isolées. Dans certaines régions du monde, les filles restent exclues d'une éducation de base complète.

Notre engagement pour l'éducation est fondé sur une certaine vision de l'homme, de la société et de l'école. La reconnaissance de la dignité de chaque être humain, la valorisation de son unicité et le développement de ses talents pour les mettre au service de sa communauté sont des valeurs importantes qui doivent avoir leur place dans nos projets. Voilà pourquoi CSI choisit des partenaires qui transmettent ces valeurs par une éducation inclusive, malgré un contexte socio-politique souvent très difficile.

En 2018, CSI a réalisé 12 projets de coopération dans 7 pays. En Asie, il s'agit du Bangladesh, de l'Inde et du Vietnam. En Afrique, les pays bénéficiaires sont la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Soudan du Sud et la Tanzanie. Parmi les types de projets soutenus, il y a notamment la construction d'infrastructures scolaires, la promotion de l'accès à l'éducation et des actions permettant de favoriser directement cet accès.

CSI a également réalisé au Luxembourg des actions de sensibilisation au droit à l'éducation pour tous. À travers la projection de films, des ateliers de sensibilisation, la réalisation de conférences ou de spectacles ou encore l'installation d'une école africaine, le public luxembourgeois a pu être familiarisé avec la réalité des enfants exclus de l'école.

L'engagement de CSI dépend de toute une chaîne de solidarité. Sans l'appui de tous les membres, bénévoles, amis, partenaires, donateurs privés, entreprises, associations, écoles, communes, sans oublier la Direction de la Coopération au Développement, la cause de l'éducation des personnes marginalisées ne pourraient pas être défendue avec le même impact.

Je souhaite à notre association de garder le même élan et la même flamme intérieure pour les années à venir et je vous remercie cordialement pour votre généreux soutien.

Robert Kirsch

Organes et structures

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire a eu lieu le 27 juin 2018 à l'ancien siège de CSI dans les locaux de Handicap International. L'Assemblée générale de CSI compte actuellement 35 membres actifs.

Conseil d'administration

Au 31 décembre 2018, la composition du conseil d'administration de CSI se présente comme suit :

Robert Kirsch Président

Pierre Dielissen Vice-Président

Patrick de Rond Trésorier
Raymonde Gerson Secrétaire
Fadi Fikani Membre
Michael Kunze Membre
Patrick Theisen Membre
Dominique von Leipzig Membre

Bureau exécutif

Le bureau exécutif de CSI se réunit sur une base hebdomadaire avec les membres du personnel pour assurer le suivi des affaires courantes. Actuellement, il est composé de Robert Kirsch (président), de Pierre Dielissen (vice-président) et de Patrick de Rond (trésorier).

Personnel permanent

La répartition des responsabilités dans l'équipe des permanents se présente comme suit : Sybille Gernert Gestion administrative et financière (responsable de bureau)

Véronique Weis
Fabienne Michaux
Sylvie Grein
Frojets de coopération au développement
Projets d'éducation au développement
Projets d'éducation au développement
Communication et collecte de fonds

Bénévoles

Les bénévoles contribuent à la réalisation des actions de solidarité et de sensibilisation de CSI. Leur engagement ponctuel ou régulier aide l'organisation à remplir sa mission.



Communication et collecte de fonds

En 2018, CSI Lëtzebuerg a collecté un total de 333.935,15 € ce qui correspond à un montant mensuel de 27.827,93 €. Les dons proviennent de personnes privées, d'entreprises, de paroisses, d'associations, de clubs service, de communes, d'écoles, etc.

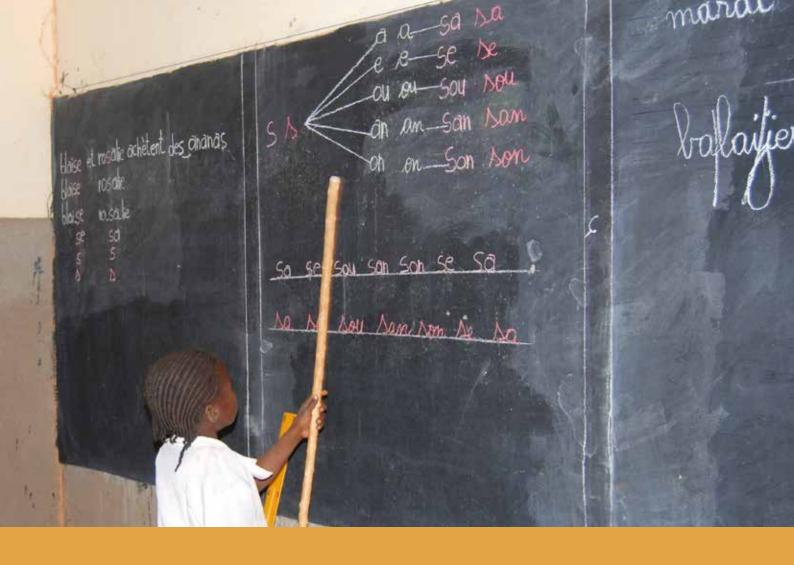
Pendant l'été 2018, CSI a pour la première fois organisé un concours photo nommé « Plaisir de Lire ». En effet, les parents étaient invités à prendre des photos de leurs enfants en train de lire et d'envoyer ces photos à CSI. Pour chaque photo envoyée, l'association « Lëtzebuerger Bicherfrënn asbl » s'engageait à verser 20 € à CSI. Ainsi, avec 164 photos reçues du Luxembourg et de l'étranger, CSI a pu bénéficier d'un généreux don de 3.280 € en faveur de l'éducation au développement. Un jury externe, composé d'un représentant du Ministère de l'Education, d'un photographe professionnel, d'une représentante du « Mierscher Lieshaus », de la secrétaire des « Lëtzebuerger Bicherfrënn » et du président de CSI, a sélectionné les 40 meilleures photos qui ont été exposées en novembre 2018 à la commune de Niederanven. Lors du vernissage, les enfants figurant sur les trois meilleures photos ont été récompensés. En avril 2019, les photos ont été exposées à Dudelange.

Pendant le carême, les enfants de chœur d'Ettelbruck ont vendu après les messes des crayons avec le logo de CSI. Certains enfants étaient tellement motivés qu'ils ont même vendu des crayons dans leur entourage. Dans le cadre de cette action, une belle somme de 970 € a été récoltée pour notre projet au Rwanda.

Par ailleurs, CSI a bénéficié de dons dans le cadre de plusieurs courses organisées par des écoles/ lycées. Ainsi, les élèves de l'école primaire d'Amblève en Belgique et ceux du Lycée Michel Rodange ont couru pour la bonne cause.

Comme chaque année, CSI a participé à plusieurs événements, dont le Festival des Migrations.

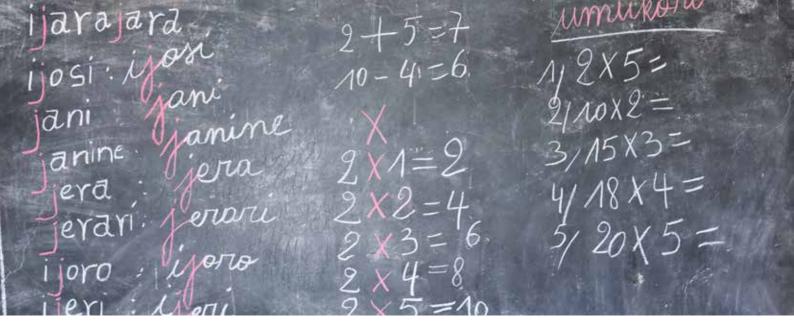




La coopération au développement CSI Lëtzebuerg concentre son action de développement sur des projets d'éducation et de formation au profit d'enfants et de jeunes marginalisés qui, pour différentes raisons, n'ont pas la possibilité d'aller à l'école. Nos projets englobent tous les aspects de l'éducation, que ce soit la construction d'écoles, l'alphabétisation, la formation professionnelle, la formation d'enseignants ou encore l'intégration scolaire d'enfants vivant avec un handicap. Tous les projets ont un objectif commun : améliorer les conditions d'accès à une éducation de base pour des enfants et jeunes marginalisés de la région des Grands Lacs, ainsi qu'en Asie du Sud et du Sud-Est.

Dans la mise en œuvre des projets sur place, CSI Lëtzebuerg peut compter sur le soutien de partenaires locaux compétents et fiables. Ils jouent un rôle essentiel dans la réussite des projets puisqu'ils connaissent la situation sur place et les besoins de la population. Vu le rôle primordial des partenaires, CSI accorde beaucoup d'importance à certains critères lors de la sélection (par exemple en matière de transparence, solidité, fiabilité, expérience). Nous attachons également beaucoup d'importance à la durabilité de nos projets. C'est pourquoi nous développons avec le partenaire différentes pistes pour assurer la continuité par l'autofinancement et ceci au-delà du retrait de CSI. De plus, les parents et tous les acteurs susceptibles d'influencer le succès du projet sont également impliqués dès le début afin d'assurer le caractère durable de nos projets.

Le Ministère des Affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg nous soutient également dans la réalisation des projets d'éducation et de formation. A travers l'accord-cadre, conclu en 2017 pour une durée totale de 4 ans, le Ministère prend en charge 80% des coûts des projets. Ceci représente un total de 2.400.000 euros. La participation de CSI s'élève à 600.000 euros, pour lesquels les partenaires locaux s'engagent à une contribution entre 5 et 15%.



Nos projets de coopération au développement

L'objectif principal des projets mis en œuvre est l'accès à une éducation de base que l'on souhaite équitable, inclusive et de qualité. L'association accorde son aide sans distinction d'origine, d'ethnie, de sexe, de religion et d'opinion et veille au respect de ces critères auprès de ses partenaires locaux. Selon sa vision, CSI s'engage pour que chaque être humain prenne conscience de sa dignité et de celle des autres, qu'il puisse développer son potentiel et participer à créer une société plus équitable et solidaire.

Actuellement CSI gère 12 projets dans les 7 pays suivants:

- En Afrique de l'Est dans la région des Grands Lacs : la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Sud-Soudan et la Tanzanie
- En Asie du Sud et Sud-Est : L'Inde, le Bangladesh et le Vietnam.

Les projets s'adressent aux enfants et jeunes particulièrement vulnérables qui risquent d'arriver à la majorité sans avoir eu accès à une éducation de base. Les bénéficiaires doivent être mineurs (selon la législation de leur pays). Priorité est donnée aux groupes suivants :

- Enfants de la rue ou issus de familles dans le besoin
- Enfants handicapés ou malades

- Enfants issus d'une minorité ethnique, religieuse ou linguistique défavorisée
- Enfants vivant dans des régions rurales/difficiles d'accès
- Enfants vivant dans (ou ayant fui) des zones de conflits
- Filles

Objectif: Améliorer les conditions d'accès à une éducation de base pour des enfants et jeunes marginalisés dans la région des Grands Lacs et en Asie du Sud et Sud-Est.

Résultat 1 : Améliorer la qualité des infrastructures scolaires par :

la construction de nouvelles infrastructures



- l'aménagement d'infrastructures existantes
- l'équipement des infrastructures réalisées

Résultat 2 : Promouvoir l'accès à l'éducation pour des groupes marginalisés par :

la sensibilisation des parents et familles



- la sensibilisation des groupes marginalisés
- la sensibilisation du grand public

Résultat 3 : Contribuer à l'accès à l'éducation de base par :

des cours préparatoires au cycle formel



- un appui scolaire
- des cours d'éducation de base formelle
- des cours d'éducation de base non-formelle
- la formation et l'accompagnement des enseignants
- le suivi social et psychologique des élèves

Résultat 4 : Garantir une gestion et un suivi professionnel des projets par :

- l'appui dans la gestion sur le terrainla capitalisation des partenaires
- des audits financiers réguliers
- des évaluations des projets
- des visites sur le terrain



VIETNAM:

Encadrement pédagogique pour enfants vivant avec un handicap





Chiffres clé

Durée: 4 ans (2017 - 2020)

Nombre de 3.470

bénéficiaires:

Coût total: 241.674,78 €

Investissement 54.404,00 € dont

en 2018 : 6.754,00 € d'apport local

Partenaire local: Congrégation des Sœurs St

Paul de Chartres

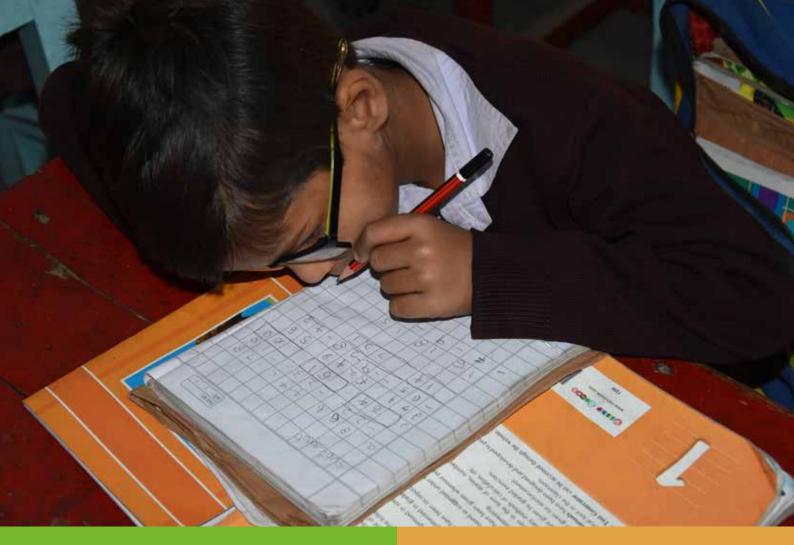
Le Vietnam affiche l'un des taux de handicap infantile les plus élevés au monde. C'est le funeste héritage de l'utilisation massive du défoliant toxique Agent Orange par l'armée américaine pendant la guerre du Vietnam. Aujourd'hui encore, la troisième génération continue à mettre au monde des enfants avec des malformations parfois très lourdes et un risque de cancer élevé. Pourtant, il n'existe guère d'aide pour les familles concernées et les écoles spécialisées pour enfants avec un handicap font défaut, surtout en milieu rural. Par conséquent, les perspectives d'avenir des enfants handicapés sont plutôt moroses, d'autant plus que les parents sous-estiment souvent les capacités de leurs enfants.

Le projet

Dans le cadre de ce projet, 400 enfants vivant avec un handicap léger accèdent à une éducation adaptée à leurs besoins et capacités. De plus, 60 enseignants sont formés en matière d'éducation inclusive afin de garantir un encadrement scolaire de qualité. Les parents et l'entourage des enfants sont sensibilisés à la bonne prise en charge des enfants, ce qui aide à réduire les handicaps secondaires qui résultent de l'isolement et du rejet des enfants.

Activités clé en 2018

148 enfants handicapés ont été intégrés dans une école primaire normale tout en poursuivant des cours individuels. Ils bénéficient d'une mise à disposition d'appareils et d'aides techniques. 71 enfants ont bénéficié de cours spécialisés en fonction de leur handicap. 725 personnes ont été sensibilisées à différents sujets liés au handicap et 79 directeurs d'écoles et enseignants ont été formés et accompagnés dans la prise en charge des enfants handicapés.



INDE :

Amélioration des conditions d'apprentissage pour enfants défavorisés et vivant avec un handicap

Résultats:







Chiffres clé

Durée: 4 ans (2017 - 2020)

Nombre de 1.550

bénéficiaires:

Coût total : 214.700 €

Investissement 31.195,00 € dont

en 2018 : 6.195,00 € d'apport local

Partenaire local: Kiran Society

L'Inde : pays magnifique et fascinant, mais choquant en même temps. C'est un pays plein de contradictions. D'un côté, la culture est tellement brillante et colorée et de l'autre côté, la pauvreté, la faim et les maladies frappent tant de gens au quotidien. Même si l'Inde a enregistré une croissance économique considérable ces dernières années, une grande partie de la population vit toujours en-dessous du seuil de pauvreté. Certaines populations sont particulièrement affectées, comme p. ex. les personnes handicapées. Elles vivent non seulement dans des conditions misérables, mais elles sont également souvent marginalisées. Comme la population manque d'informations de base sur la prise en charge des personnes handicapées, celles-ci sont souvent exclues de leur propre famille. L'exclusion sociale commence dès le plus jeune âge. Les enfants concernés n'ont pas accès à l'éducation parce qu'ils sont exclus du système scolaire et parce qu'il manque des pédagogues spécialisés. De plus, beaucoup de parents ne voient pas l'intérêt d'envoyer leur enfant handicapé à l'école.

Le projet

Le Kiran Village, où se déroule le projet, s'adresse à des enfants atteints d'un handicap ou issus de familles pauvres. Ils reçoivent un enseignement par des instituteurs spécialisés et, si nécessaire, du matériel médical (chaise roulante, attelles, etc.). De plus, ils bénéficient de thérapies individuelles afin de stimuler leurs capacités physiques et de réduire les limites physiques dues au handicap. Pour l'entretien de l'infrastructure, l'école dépend d'aide. C'est pourquoi CSI prend en charge certains travaux de rénovation. CSI prend également en charge le matériel scolaire et l'équipement de la salle de sport et de la salle de musique. Le personnel du Kiran Village participe régulièrement à des formations. En outre, les parents sont sensibilisés à la bonne prise en charge de leurs enfants handicapés.

Activités clé en 2018

Des travaux préparatoires pour la nouvelle construction de l'internat pour les filles ont été réalisés. Les 250 étudiants du Kiran Village ont reçu du matériel scolaire et leurs parents ont été sensibilisés aux les deux sujets suivants : le travail des enfants et la corruption. 90 enseignants et thérapeutes ont suivi des formations sur les mêmes sujets et ont pu profiter du matériel didactique.



INDE:

Amélioration des conditions d'apprentissage pour les élèves à l'école St Antony

Résultats: 1

Chiffres clé

Durée: 4 ans (2017 - 2020)

Nombre de 992

bénéficiaires:

Coût total : 149.400 €

Investissement 37.260,00 € dont

en 2018 : 4.860,00 € d'apport local

Partenaire local: Missionnaires Etrangères

En 2030, l'Inde comptera 1,5 milliard d'habitants et aura dépassé la Chine comme pays le plus peuplé du monde. Il sera aussi le plus jeune des pays émergents, avec un âge médian de 31 ans, comparativement à 43 ans en Chine. Malgré cette courbe démographique favorable, l'Inde n'est pas à l'abri d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. À l'heure actuelle, un tiers de la population active n'a jamais fréquenté l'école et la majorité des Indiens n'a pas complété le cycle primaire. En plus, les inégalités sont profondément présentes dans toutes les sphères de la vie. Le fait de naître dans une catégorie sociale spécifique a un impact majeur sur les possibilités de vie d'un individu. Les dalits (les « basses castes » dans la religion hindoue), les aborigènes et la minorité musulmane constituent les groupes les plus exclus du système scolaire.

Le projet

L'école St Antony a été fondée par l'Institut des Missionnaires Etrangères dans le but d'offrir une éducation de qualité à des enfants issus de familles de travailleurs d'usines, de conducteurs de rickshaws ou de tziganes. Depuis 1985, l'école est officiellement reconnue et le gouvernement prend en charge 95% des coûts des salaires. Par contre, aucune aide n'est donnée pour la maintenance des infrastructures. Vu le nombre croissant d'élèves, mais surtout à cause de la mauvaise qualité des bâtiments existants, le partenaire a besoin d'un aménagement de l'infrastructure actuelle qui est assez délabrée voire même dangereuse pour les élèves. Le fait que les enfants proviennent de familles pauvres, vivant dans des conditions très précaires, la violence et l'agressivité sont leur lot quotidien. Une salle d'accueil pour un encadrement psychosocial présente une partie importante de ce projet.

Activités clé en 2018

Construction d'une salle de réunion et de consultation éducative dans l'école St Antony. Suivi des enfants avec un besoin spécifique et 15 jours de sensibilisation sur des sujets de violences et d'abus sexuels ont été organisés pour les parents et les élèves.



BANGLADESH :

Accès à l'éducation pour des enfants et jeunes marginalisés









Chiffres clé

Durée: 4 ans (2017 - 2020)

Nombre de 4.160

bénéficiaires:

Coût total : 474.170 € Investissement 113.852.00 €

en 2018 : dont 5.735,00 € d'apport local

Partenaire local: Protibondhi Community

Centre

Ce pays le plus peuplé du monde doit faire face à beaucoup de problèmes pour pouvoir garantir une vie de qualité à sa population dont le nombre s'élève à environ 160 millions. Une cinquantaine de communautés ethniques et minoritaires vivent au Bangladesh. Leurs difficultés d'insertion, et même le rejet dont elles ont à souffrir, sont un problème récurrent. Mais il y a bien d'autres groupes de la population qui se heurtent à des barrières sociales : il s'agit entre autres des enfants, des personnes vivant avec un handicap et des filles. Au Bangladesh, le taux de mariage précoce est un des plus élevés au monde et ces filles se voient privées de leurs droits à l'enfance et à l'éducation. Les mariages forcés et précoces maintiennent les jeunes filles dans des conditions de pauvreté et d'impuissance d'une génération à l'autre. Les enfants handicapés figurent parmi les groupes les plus marginalisés dans le pays et très peu d'entre eux vont à l'école. Invisibles, stigmatisés, ils sont particulièrement exposés aux abus, à l'exploitation et à la négligence. Sans oublier les enfants issus de familles pauvres ou vivant dans la rue qui sont souvent obligés de travailler.

Les projets

Ce sont ces enfants handicapés, les minorités ethniques, les enfants de la rue et les filles qui sont soutenus par le partenaire local, l'ONG « Protibondhi Community Center », dans les 3 projets en cours d'implémentation dans les différents quartiers de Mymensingh et dans les villages avoisinants. La sensibilisation des groupes marginalisés et de leurs familles, l'enseignement scolaire et l'aménagement d'infrastructures existantes sont les trois piliers les plus importants pour garantir un accès à l'école à ces enfants. Les actions sont multiples et couvrent les frais pour le matériel scolaire, les cours préparatoires et l'enseignement formel, les sessions de sensibilisation et la formation des enseignants des écoles du gouvernement et des écoles gérées par le partenaire.

Activités clé en 2018

Dans les 5 écoles primaires du partenaire, les 1 330 enfants pauvres et issus de minorités ethniques reçoivent un enseignement gratuit grâce à 40 jeunes en voie d'études supérieures. Ceux-ci ont reçu une bourse d'études et en retour ils enseignent dans les écoles primaires. Des cours préparatoires pour 140 enfants de la rue ont démarré en 2018. Des jeunes volontaires encadrent et forment 3 groupes de 20 filles, dans 3 quartiers différents de Mymensingh, à leurs droits. De plus, les familles et le grand public ont été sensibilisés par le biais d'un travail avec des journalistes et des avocats. 214 enfants handicapés ont pu être intégrés dans 63 écoles dont 6 ont été aménagées par des rampes, des toilettes adaptées et des rénovations de salles de classe. Tous les enseignants concernés par la prise en charge des bénéficiaires ont suivi des formations régulières.



CONGO (RDC):

Education de qualité pour enfants réfugiés internes

Résultats: 2



Chiffres clé

Durée: 4 ans (2017 - 2020)

Nombre de 2.350

bénéficiaires:

Coût total : 297.902 € Investissement 70.550.00 €

en 2018 : dont 6.000,00 € apport local

Partenaire local: Jesuit Refugee Service

Le quotidien de la population congolaise est marqué par le combat pour la survie. Les écoles et universités sont souvent réservées aux classes aisées. Pourtant, pour le bon développement du pays, il serait impératif que tous les enfants puissent acquérir des connaissances de base. Moins d'un enfant sur trois termine l'école fondamentale et environ 4,7 millions d'enfants ne vont pas à l'école du tout. De plus, l'instabilité politique reste forte, surtout dans les provinces du Kivu à l'est du pays. Là-bas, les combats sanglants ne sont pas rares. Vu leur situation désespérée, de nombreuses personnes ont tout abandonné et vivent maintenant dans des camps de réfugiés à l'intérieur du pays. En attendant que la situation politique se calme, les gens ont besoin d'aide.

Le projet

2200 enfants déplacés internes accèdent à une éducation de qualité. Ils sont nombreux à avoir tout juste appris à lire et à écrire et ils risquent de perdre ces connaissances s'ils arrêtent l'école. Les frais d'inscription à l'école sont payés à moitié via le projet. L'autre moitié doit, dans la mesure du possible, être prise en charge par les parents afin de les impliquer directement dans le projet. De plus, le matériel scolaire est mis à disposition des enfants. Mais cela n'empêche pas que certains d'entre eux, surtout des filles, abandonnent l'école très tôt. Dans ces cas, notre partenaire local Jesuit Refugee Service (JRS) organise des entrevues avec les parents pour les sensibiliser à l'importance de l'éducation et à l'égalité entre filles et garçons. Les élèves plus âgés sont également sensibilisés, p. ex. aux dangers du quotidien (la drogue, le sida). Pour garantir une éducation de qualité, 150 enseignants participent à des formations et reçoivent le matériel pédagogique nécessaire.

Activités clé en 2018

1 027 enfants déplacés, répartis dans 207 écoles primaires différentes ont été suivis par le partenaire. Les parents ont été sensibilisés et ils participent aux frais scolaires. 68 enseignants ont été formés dans la prise en charge d'enfants déplacés. 180 enfants ont eu accès aux examens finaux.



CONGO (RDC):

Accès à l'éducation et à la formation professionnelle pour enfants et jeunes défavorisés

Résultats:







Chiffres clé

Durée: 4 ans (2017 - 2020)

Nombre de 2.350

bénéficiaires:

Coût total : 182.231,43 € Investissement 34.495,00 €

en 2018 : dont 1.995,00 € d'apport local

Partenaire local: Les Salésiens de Don Bosco

Dans le Sud-Kivu, plus d'un tiers de la population n'a jamais fréquenté l'école. Le revenu des familles est souvent insuffisant pour couvrir les frais de scolarité. Dans certains cas, la pauvreté peut amener les parents à renvoyer leurs enfants de leurs foyers. Ceux-ci n'ont alors pas d'autre choix que de vivre à la rue et de survivre tant bien que mal comme enfant soldat ou travailleur portuaire, tous des travaux très durs et dangereux. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les enfants et jeunes entrent en contact avec les drogues et la criminalité très tôt. Les jeunes mères, les victimes d'abus sexuels et les enfants dits « maudits » ont également peu de chances de pouvoir fréquenter l'école. L'éducation est le seul remède efficace pour briser ce cercle vicieux d'analphabétisme et de pauvreté.

Le projet

Comme beaucoup de jeunes ne savent pas ou peu lire, écrire et calculer, le projet offre, à côté de la formation professionnelle, des cours d'alphabétisation et de connaissances générales. Les bénéficiaires participent d'abord pendant plusieurs mois à des cours intensifs dans différentes matières pour ensuite entamer une formation professionnelle. Le projet permettra non seulement de mettre à disposition le matériel pour les cours et pour la formation (livres, crayons, etc.), mais aussi de rénover et d'équiper 6 salles de classes. Il permettra également de construire 6 toilettes pour filles et 6 toilettes pour garçons ainsi qu'une station d'épuration. La menuiserie du centre de formation sera agrandie et les machines utilisées seront réparées ou remplacées afin de garantir la qualité de la formation.

Toutes ces mesures ne portent des fruits que si les bénéficiaires sont convaincus de l'utilité du projet. C'est pourquoi leurs familles sont également sensibilisées à l'importance de l'éducation. De plus, 20 enseignants sont formés afin de garantir la qualité des cours.

Activités clé en 2018

Scolarisation de 262 jeunes à travers différentes disciplines, filières (coupe et couture, soudure et menuiserie) et sections éducatives. Des cours de rattrapage scolaire ont été mis en place. Afin de garantir une présence régulière et un cycle complet pour les jeunes, ceux-ci ainsi que leurs parents et les communautés ont été sensibilisés.



TANZANIE:

Construction d'une école primaire à Ilula

Résultats:



Chiffres clé

Durée: 3 ans (2017 - 2019)

Nombre de 560

bénéficiaires:

Coût total : 550.000 € Investissement 245.500,00 €

en 2018 : dont 11.850,00 € d'apport

local

Partenaire local: Ilula Orphan Program

La Tanzanie, pays d'Afrique de l'Est d'environ 51 millions d'habitants, fait presque deux fois la superficie de la France. Entourée par 8 pays et située en bordure de l'Océan Indien, la Tanzanie est connue pour la richesse et la beauté de sa faune et de sa flore ainsi que pour ses ressources naturelles. Mais malgré la forte accélération de sa croissance économique, la Tanzanie reste l'un des pays les plus pauvres d'Afrique.

Voilà le contexte du pays dans lequel CSI s'engage avec l'ONG luxembourgeoise agréée « Ilula Orphan Program » (IOP) depuis 2016. IOP Tanzanie a déjà mis en place plusieurs infrastructures scolaires sur le site du partenaire. A côté d'un centre d'accueil pour orphelins avec internat, IOP Tanzanie a construit une crèche, une école préscolaire, ainsi qu'une école secondaire et supérieure avec un internat. Il y a également une bibliothèque sur le site. L'approche du partenaire, qui applique dans tous ses établissements la méthode pédagogique Montessori, est de pouvoir offrir aux enfants de la région un enseignement de qualité.

Le projet

Dans les alentours d'Ilula, il y a un manque criant d'infrastructures scolaires. Au sein même de la petite ville, 2.000 enfants s'entassent dans des classes surpeuplées. Dans les villages éloignés d'Ilula, les écoles sont inexistantes. Le gouvernement tanzanien a pour ambition d'augmenter le nombre d'écoles, d'améliorer la qualité de l'enseignement et de former les enseignants, mais le travail n'avance que très lentement. Dans une région éloignée où les chemins vers les écoles sont longs et parfois difficilement accessibles, une école est une vraie richesse et promet un avenir à ces enfants pauvres. La construction de l'école prévoit, à côté d'un département administratif, 14 salles de classe, des salles d'études et deux internats pour filles et garçons.

Activités clé en 2018

Un total de 2 salles de classe et deux internats ont été construits et les nouvelles infrastructures sont complètement équipées.



RWANDA:

Accès à une éducation de qualité pour des enfants réfugiés burundais

Résultats:



Chiffres clé

Durée: 4 ans (2017 - 2020)

Nombre de 480

bénéficiaires:

Coût total : 185.890 € Investissement 45.750,00 €

en 2018 : dont 2.580,00 € d'apport local

Partenaire local: Maison Shalom au Rwanda

Suite aux tensions politiques, plus de 80 000 Burundais ont quitté leur pays depuis début 2015 pour s'installer au Rwanda. La plupart des réfugiés vivent dans des camps de réfugiés près de la frontière, d'autres ont trouvé refuge dans les villes. Là-bas, ils sont en quelque sorte livrés à eux-mêmes. Ils doivent trouver une habitation et couvrir eux-mêmes les frais liés aux soins médicaux, aux repas et à l'éducation de leurs enfants. Mais ceci s'avère très difficile pour la plupart des réfugiés qui ont tout abandonné pour fuir les conflits souvent sanglants et qui se retrouvent sans revenu au Rwanda, un pays très cher comparé au Burundi. De plus, certains parents doivent s'occuper seuls de leurs enfants, en raison d'un handicap, d'une maladie ou du décès de l'autre parent ou encore parce que l'autre parent est encore au Burundi. C'est pourquoi les réfugiés ont besoin d'un soutien pour subvenir à leurs besoins. Pourtant, ils ne désespèrent pas et gardent l'espoir de pouvoir retourner un jour au Burundi.

Le projet

Dans le cadre de ce projet, 120 enfants réfugiés ont chaque année accès à une école maternelle près de leur domicile (l'école primaire est prise en charge par une autre ONG). Les frais d'inscription (repas à l'école inclus) ainsi que l'uniforme et le matériel scolaire sont payés par CSI. Etant donné que certains élèves sont traumatisés par les événements douloureux vécus au Burundi ou par le décès d'un des parents, ils peuvent recevoir à un encadrement psychologique en cas de besoin.

Ce projet vise non seulement à donner accès à l'école maternelle, mais aussi à donner plus de flexibilité et disponibilité aux parents pour exercer un travail. Dans les nombreux cas où un parent s'occupe seul des enfants, il est particulièrement important que les enfants soient pris en charge afin que le parent puisse gagner de l'argent pour subvenir aux besoins de la famille.

Activités clé en 2018

Le projet a appuyé 133 enfants réfugiés burundais dans différentes villes du Rwanda. 65 suivent l'encadrement préscolaire à la Maison Shalom au Centre Oasis of Peace. Un suivi psychosocial et scolaire des enfants se fait régulièrement.



SUD-SOUDAN:

Construction d'écoles primaires

Résultats:





Chiffres clé

Durée: 3 ans (2018 - 2020)

Nombre de 4.500

bénéficiaires :

Coût total : 279.000 € Investissement 48.500 €

en 2018:

Partenaire local: Bishop Gassis Rescue and

Relief Foundation

Le Sud-Soudan a formellement proclamé son indépendance le samedi 9 juillet 2011 à Juba, sa capitale, mais les séquelles se font toujours sentir et les conflits armés continuent. Les longues années de guerre civile ont formé cette jeune nation et surtout ses enfants qui ont été privés d'un enseignement digne de ce nom. Les écoles étaient bombardées, les écoliers étaient recrutés de force par des milices armées, et l'absence d'enseignants locaux persiste encore. Au Soudan du Sud, seul un enfant sur cinq va à l'école et rares sont ceux qui finissent le cycle primaire. Pour ce qui est des filles, la situation est encore plus critique puisque 91 % d'entre elles sont analphabètes. Les structures d'accueil n'existent pas et les classes ont principalement lieu en plein air. De plus, il existe une réelle pénurie d'enseignants qualifiés, la plupart des instituteurs n'étant, en effet, pas formés ou sans diplômes.

Le projet

Le partenaire de CSI « Bishop Gassis Rescue and Relief Foundation » s'engage pour la mise en place d'infrastructures scolaires et pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement par la formation des instituteurs locaux. Le projet actuel, démarré en 2018, prévoit la rénovation et la construction de salles de classes et de logements pour les enseignants à Mayen Abun, Panlieth et Agok. En même temps, des enseignants kenyans et ougandais forment leurs pairs du Soudan du Sud.

Activités clé en 2018

L'école à Mayen Abun a été rénovée, les logements pour les enseignants ont été aménagés et les nouvelles constructions ont été équipées. Un total de 800 enfants et 38 enseignants profitent de la réhabilitation des infrastructures.



Encadrement de nos projets

Résultats: 4

Chiffres clé

Durée: 4 ans (2017 - 2020)

Coût total: 318.000 € Investissement 26.825,93€

en 2018:

Encadrement de nos projets

CSI réalise les projets dans un partenariat, dans lequel les tâches et rôles sont répartis de manière fonctionnelle et où chaque partie prend ses responsabilités définies dans une convention signée au préalable. CSI veille à la bonne mise en œuvre par un suivi régulier et le souci de donner aux partenaires les outils nécessaires afin de garantir une bonne gestion des projets.

Dans ce contexte, CSI soutient la supervision du projet des Salésiens de Don Bosco à Uvira (en République Démocratique du Congo) par son bureau de développement et de planification, situé à Goma. Les visites régulières sont effectuées par des représentants de CSI. De manière générale, ces visites sur le terrain sont réalisées par la coordinatrice des projets et une personne membre du conseil d'administration.

Les audits financiers et les évaluations externes constituent également des éléments de suivi importants.

Les visites en 2018

Un total de 3 visites a eu lieu en 2018. Les projets ont été visités dans les pays suivants :

Mars:

- La Maison Shalom au Rwanda
- Les Salésiens de Don Bosco au Congo (RDC)
- Le Jesuit Refugee Service au Congo (RDC)

Mai:

• L'école spécialisée Tanh Tam des Sœurs de St Paul de Chartres au Vietnam

Novembre:

- Ilula Orphans Program en Tanzanie
- Bishop Gassis Relief and Rescue Foundation à Nairobi où l'organisation a son siège social et son bureau des projets



Education au développement

Chiffres clé

Durée : Coût total : 3 ans (2018 - 2020)

Cout total: Investissement 248.671,79 € 80.159.38 €

en 2018:



Depuis 2008, CSI est actif dans l'éducation au développement. La plupart des activités ont lieu dans des écoles fondamentales luxembourgeoises.

Le but de l'EDEV consiste à sortir les enfants des sentiers battus, à les inciter à réfléchir sur les conditions de vie d'autres personnes et à leur faire comprendre qu'ils ont la possibilité de s'engager pour un monde plus équitable.

Les ateliers animés dans les écoles fondamentales luxembourgeoises constituent l'un des principaux piliers de l'EDEV. Au cours de ces

ateliers, les élèves sont confrontés aux thèmes de la pauvreté et de l'analphabétisme et deviennent conscients que leurs pairs dans d'autres régions du monde grandissent dans des conditions complètement différentes.

Outre les ateliers, CSI met en place d'autres activités de sensibilisation, qui sont principalement destinées à des enfants et jeunes.

Dans l'EDEV aussi, CSI a conclu un accord-cadre avec le Ministère des Affaires étrangères qui prend en charge 80% des coûts des projets.



Festival des Migrations 3 et 4 mars 2018

Tout comme les années précédentes, CSI a animé un stand au Festival des Migrations. Grands et petits ont eu l'occasion de se renseigner sur le droit à l'éducation.

21 mars : projection du film « Examen d'Etat »

En collaboration avec le Kinepolis, CSI Lëtzebuerg a pu montrer le 21 mars au Ciné Utopia le film « Examen d'Etat » qui suit le parcours d'un groupe de jeunes lycéens congolais qui vont passer leur Examen d'État, l'équivalent du baccalauréat français, à Kisangani, République Démocratique du Congo.

CSI a voulu montrer cette réalité pour attirer l'attention sur les différents obstacles affrontés par ces élèves en quête d'un diplôme leur ouvrant de nouvelles perspectives.



23 avril : Enseigner malgré la violence et au-delà de la violence

CSI, le CPJPO et la Caritas ont invité à la conférence « Enseigner malgré la violence et au-delà de la violence » le lundi 23 avril à 20.00 à l'Athénée de Luxembourg. L'intervenante, Hanan Al Roub, a reçu le prix de la meilleure enseignante du monde en 2016, de la Fondation Varkey (le Global Teacher Prize). Ce « Nobel de l'enseignement » a pour objet de revaloriser le statut de la profession enseignante.

L'approche d'Hanan, qui consiste à réduire les comportements violents des écoliers palestiniens, a été forgée par sa propre expérience. Elle a créé une méthode ludique qu'elle met en pratique dans l'école où elle enseigne, parce qu'elle croit aux effets bénéfiques des jeux éducatifs.

CSI a voulu montrer cette réalité pour attirer l'attention aux différents obstacles affrontés par ces élèves en quête d'un diplôme leur ouvrant la porte de l'avenir.

27 avril - 11 mai « Une école africaine s'invite au Luxembourg »



Pour la quatrième année consécutive, CSI a offert aux élèves la possibilité de s'immerger dans le quotidien d'un élève issu du milieu rural de l'Afrique de l'Ouest, en présence d'un instituteur du Sud. Du 27 avril au 11 mai la tente abritant l'école africaine a été installée dans le parc Jacquinot à Bettembourg.

Cette année encore, Patrice Tiendrébéogo, directeur d'école à Pendissi au Burkina Faso, a su avec son enthousiasme, son ancrage à Pendissi, ses grandes compétences pédagogiques, son talent d'animateur et sa vocation d'enseignant, faire entrer les élèves dans son milieu de vie burkinabé.

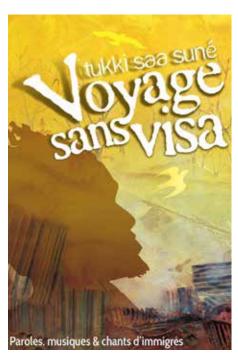
Pendant les 10 jours de l'activité, 318 élèves de 20 classes de 5 écoles ont participé aux ateliers avec Patrice Tiendrébéogo. Les élèves, comme leurs enseignants, ont été très marqués par le témoignage de Patrice qui, d'une façon très naturelle, a introduit les enfants dans la réalité des écoliers de son village. Lors du débriefing final, les enfants ont su donner beaucoup de raisons pourquoi un élève burkinabé peut avoir du mal à aller à l'école ou à y travailler convenablement. Le témoignage incarné d'un partenaire du Sud est d'une valeur inestimable. A travers la mise en situation, les élèves sont autrement interpelés et cette animation a encore été un sujet de discussion, de retour dans leurs classes.

10 mai : la porte ouverte

La tente africaine était dressée dans le parc Jacquinot à Bettembourg. Vu le risque de vandalisme, elle a été vidée à chaque fin d'animation pour de nouveau être aménagée au petit matin, avant l'arrivée des classes. Afin de permettre au grand public de voir la tente, et de profiter des explications de Patrice sur la situation de l'éducation et des conditions d'études au Burkina Faso, une porte ouverte a été planifiée pour le 10 mai. Tout un programme a été mis en place afin de garantir le succès de l'événement. Ainsi, le groupe allemand « Trommelzauber » a été invité pour un concert participatif. Quelque 150 personnes se sont retrouvées près de l'école africaine dans la joie et la bonne humeur.



L'animateur et musicien de « Trommelzauber » a relevé le défi de faire bouger enfants et adultes, pour le bonheur de tous. Même les représentants communaux ne se sont pas gênés pour exécuter quelques pas de danse. Le stand culinaire Kwanza a surpris les visiteurs avec des délicatesses africaines. Des stands culturels (instruments de musique, colliers de perles, poupée à tissu africain, parcours d'eau, jeu du « pneu de vélo »...) ont fait découvrir d'autres facettes de la culture africaine aux nombreux visiteurs.



Voyage sans visa

Le soir même du 10 mai le conteur et griot Boubacar Ndiaye a présenté son spectacle « Voyage sans visa » à la Maison des Jeunes et de la Culture à Bettembourg. A travers le conte, le chant et la danse, il a raconté la migration de l'Afrique vers l'Europe.

Il a questionné la place du bonheur, de la réussite de ces immigrés qui, pour certains, quittent leurs pays au péril de leur vie. Boubacar nous a invités à une prise de conscience de ce que peut engendrer l'exil et le fait de quitter sa terre natale.

Boubacar a de nouveau su convaincre par son éloquence et son incroyable talent de conteur. Malheureusement, le public était peu nombreux, mais d'une très belle présence. Boubacar a réussi à le captiver au point qu'il s'est encore longuement entretenus après le spectacle. Lors d'une réunion, les deux partenaires Patrice Tiendrébéogo et Boubacar Ndiaye ont pu se rencontrer, en vue de la création en 2020 d'un spectacle sur l'éducation.

Act for change

Informer, sensibiliser et mobiliser – ce sont les maître-mots de l'éducation au développement. Pour cette activité, la mobilisation est mise au premier plan. Après avoir découvert les défis majeurs et les obstacles à l'éducation, les élèves doivent s'impliquer activement et s'engager pour l'amélioration de leurs propres conditions d'apprentissage. De cette façon, ils apportent non seulement quelque chose de positif à leur classe mais aussi à toute l'école. Et surtout ils apprennent à devenir des citoyens actifs. Deux classes du cycle 4.2. de Remich ont participé à « Act for change » avec un total de 19 élèves. « Act for change » consiste en plusieurs étapes :

- Deux ateliers (deux des trois ateliers de base) sur l'importance de l'éducation et les obstacles à l'éducation
- La recherche de problèmes au sein du milieu scolaire

- Le choix d'un problème
- La recherche de solutions
- Le choix d'une solution
- La mise en pratique de la solution

Le rôle de CSI était d'accompagner la démarche en influençant le moins possible les élèves sur le choix de la problématique et des solutions envisagées. CSI utilisait le matériel de « bâtisseurs de possibles » (www.batisseursdepossibles.org).

Les classes de Remich ont décidé de travailler sur le problème de la propreté des toilettes et ils ont tourné un clip afin de sensibiliser la communauté scolaire. Tous les élèves ont pu activement s'impliquer et le projet a été une très belle réussite.

La ronde des exclus de l'éducation

Tout au long de l'année 2018, l'exposition « La ronde des exclus de l'éducation » s'est concrétisée. Le nombre de figures en bois a dû passer de 58 à 63 afin de s'adapter aux derniers chiffres de l'UNES-CO. L'atelier créatif du Kräizbierg a conçu, réalisé et livré les 58 premières figures.



Un grand défi a été relevé quant à la recherche du lieu d'exposition de la ronde. Vu les dimensions et la contrainte de la sécurité, il n'était pas aisé de trouver un endroit qui aimerait bien nous accueillir. La direction du Parc Merveilleux de Bettembourg nous a donné son accord pour exposer la ronde pendant la saison 2019 et ce à un endroit central du parc. Des démarches concrètes ont été entamées avec une agence de communication afin de travailler sur les outils entourant la ronde. La ronde des exclus de l'éducation sera l'objet principal du projet 2019.





Ateliers: L'école et son impact sur la vie

Les ateliers constituent la base du travail de CSI en éducation au développement. Cette année, les ateliers sont en lien avec l'activité « la ronde des exclus de l'éducation ». 8 classes ont profité du parcours entier cette année, dont 6 classes de l'ISL et 2 de Dalheim. Il est à mentionner que CSI a animé pour la 6e année consécutive des ateliers au « grade 4 » à l'ISL. L'engagement des enseignants est exemplaire, dans le sens où les sujets abordés sont approfondis en dehors des ateliers. Les élèves arrivent donc déjà avec un certain bagage dans les ateliers et traitent le thème de l'éducation sous ses différents aspects lors d'autres cours.

Finances

Chers lecteurs, chers donateurs,

dans les pages suivantes vous trouverez le bilan financier 2018. La gestion financière retient toute notre attention car elle permet de financer notre programme de coopération au développement et de l'éducation au développement. La réalisation de ces deux programmes nécessite un suivi compétent ici au Luxembourg, qui génère aussi des frais de fonctionnement. Une grande partie des fonds pour financer nos activités provient des conventions signées avec le Ministère des Affaires étrangères. Nous remercions le Ministère pour la confiance qu'il manifeste au travail de CSI.

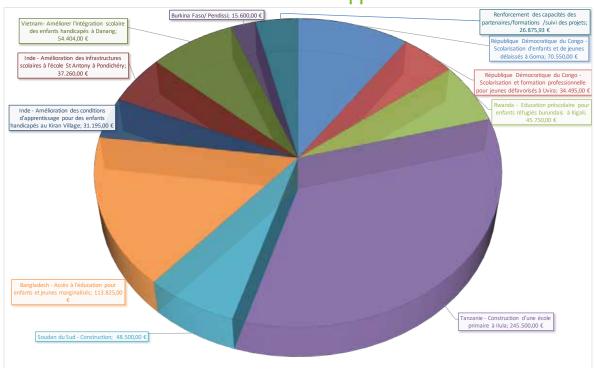
Un autre pilier important pour les finances sont les donateurs individuels et les associations qui nous soutiennent régulièrement. Leur support est vital et permet de collecter les fonds nécessaires pour pouvoir justifier le financement public. J'aimerais profiter de l'occasion pour vous inviter à dédier vos dons à CSI en général afin qu'on puisse les affecter le plus adéquatement possible pour réaliser les objectifs de CSI. Ainsi, nous évitons la difficulté d'avoir trop de dons dédiés pour l'un ou l'autre projet ou pays, tandis que pour d'autres activités des dons nous manquent. Le Conseil d'administration a pris quelques mesures pour pouvoir mieux gérer les dons. L'argent récolté est utilisé de manière transparente, responsable et dans le respect de la confiance que nous donnent les donateurs.

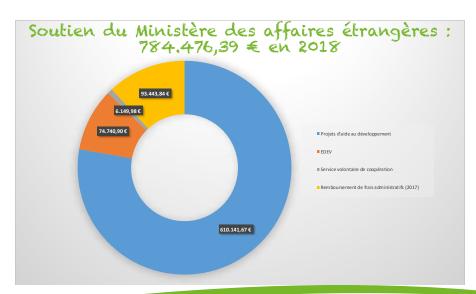
Le bilan de l'année 2018 est très positif pour CSI et affiche un résultat de l'exercice de 132.233,45 €. Ce résultat nous permettra de continuer notre travail et de financer les différents projets. En 2019 commencera aussi la planification de l'accord-cadre après 2020. Une situation financière saine nous permettra de bien planifier l'avenir des projets avec nos partenaires, grâce à votre soutien et votre confiance en l'équipe de CSI!

Merci pour votre soutien,

Patrick de Rond, trésorier

En 2018, CSI a soutenu les différents projets à hauteur de 723.954,93 € (apport local inclus)







1, rue Jean Piret Boîte Postale 351 L-2013 Luxembourg



RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Aux membres associés de, CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L. 51, Rue de Strasbourg L-2561 Luxembourg

Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L. (l'~Association~) comprenant le bilan au 31 décembre 2018 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes et méthodes comptables définis par le Conseil d'Administration tels que décrits dans la note 2.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces loi et normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels» du présent rapport. Nous sommes également indépendants de l'Association conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport de Réviseur d'Entreprises Agréé sur ces comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

BDO Audit, Société Anonyme R.C.S. Luxembourg B 147.570 TVA LU 23425810

BDO Audit, a Société gnonyme incorporated in Luxembourg, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms. BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.



En ce qui concerne notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux politiques comptables et méthodes d'évaluation déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

 Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

BDO Audit, Société Anonyme R.C.S. Luxembourg B 147.570 TVA III 23425810

BDO Audit, a Société anonyme incorporated in Luxembourg, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms. BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.



- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener l'Association à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, le 28 mai 2019

BDO Audit Cabinet de révision agréé représenté par

Jean-Philippe Barret

ACTIF	Note(s)	2018	2017
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles Autres installations, outillage et mobilier		2.453,79	4.907,57
Immobilisations financières Titres ayant le caractère d'immobilisations	2, 3	261.627,96	262.581,96
Actif circulant			
Créances Autres créances	2		
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		87.286,74	70.254,95
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		471.331,32	360.063,97
TOTAL DU BILAN (ACTIF)	=	822.699,81	697.808,45
PASSIF			
Capitaux propres		5 42 042 22	350 350 40
Résultats reportés Résultat de l'exercice		543.012,22 132.233,45	358.259,68 184.752,54
Provisions	2		
Autres provisions	4	0,00	4.888,10
Dettes Dettes sur achats et prestations de services	2		
 dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an Autres dettes 		10.021,05	15.168,99
- Dettes fiscales - Dettes au titre de la sécurité sociale		3.679,27	3.812,32
Comptes de régularisation	2	133.753,82	130.926,82
TOTAL DU BILAN (PASSIF)	_	822.699,81	697.808,45
TOTAL BOOKEAN (CASSILY)	_	022,077,01	077,000,43
	Note(s)	2018	2017
Recettes relatives aux projets d'aide	2	1.002.545,84	1.059.902,53
Autres produits d'exploitation	6	93.473,19	63.878,76
Charges relatives aux projets d'aide		-677.965,93	-641.145,99
Autres charges externes		-87.832,66	-94.932,80
Frais de personnel	7		
Salaires et traitements Charges sociales		-175.027,58 -22.525,52	-178.055,20 -24.288,90
i) couvrant les pensions		-14.393,28	-14.244,43
ii) autres charges sociales		-8.132,24	-10.044,47
Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et	t	2 452 70	2 724 52
incorporelles		-2.453,78	-2.724,52
Produits provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé			
- autres produits		2.627,88	2.501,21
Autres intérêts et autres produits financiers - autres intérêts et produits financiers		346,01	297,01
Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant		-954,00	-679,56
raisant partie de ractif circulant		-934,00	-079,36
Résultat de l'exercice		132.233,45	184.752,54

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L. R.C.S. Luxembourg F2283 Annexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

NOTE 1 - GÉNÉRALITÉS

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L. («l'Association»), est une association reconnue d'utilité publique constituée le 17 novembre 1989 pour une durée illimitée et régie par ses statuts, dont la version coordonnée est publiée au Mémorial C N° 3321 du 31 décembre 2013, par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

L'Association est une organisation non gouvernementale ayant pour objet la lutte contre l'extrême pauvreté et l'appui au développement des populations socialement et économiquement défavorisées.

Convaincue que le développement durable et autonome passe par l'éducation et le respect des droits de l'Homme, l'Association s'investit, seule ou en partenariat, prioritairement dans des projets et programmes en lien direct ou indirect avec l'éducation et/ou la formation.

L'Association intervient dans des pays dits en développement, et peut, le cas échéant, étendre son action à d'autres domaines d'intervention et à tout autre pays où son action est justifiable.

Consciente que le développement des régions et des populations défavorisées passe également par des changements d'attitude et de comportement de la population et des consommateurs au Luxembourg, l'Association s'investit dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation au développement, notamment auprès des jeunes.

L'Association accorde son aide sans distinction d'origine, d'ethnie, de sexe, de religion et d'opinion et veille au respect de ces critères auprès de ses partenaires locaux.

Le siège social de l'Association est fixé à Luxembourg, 51, Rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg.

L'exercice social coïncide avec l'année civile.

NOTE 2 - PRINCIPES. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration et présentés ci-après :

Conversion des devises

L'Association tient sa comptabilité en euros; le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L. R.C.S. Luxembourg F2283 Annexe - suite pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 - suite

NOTE 2 - PRINCIPES. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES - suite

A la date de clôture du bilan :

- les postes de l'actif, autre que les immobilisations corporelles et financières, exprimés en monnaies étrangères sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique et de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan;
- les immobilisations corporelles et financières sont enregistrées au cours de change historique;
- les postes du passif sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Ainsi sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement. La durée d'amortissement est la suivante:

- Mobilier: 3 et 10 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées individuellement au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur estimée de réalisation (prix du marché), sans compensation entre les plus-values et les moins-values individuelles.

Créances

Les créances sont inscrites à l'actif à leur valeur nominale. Une correction de valeur est pratiquée lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale.

Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation - passif

Au poste passif «Comptes de régularisation» figurent les produits, notamment les dons et les subventions reçues de la part du Ministère des Affaires Étrangères du Grand-Duché de Luxembourg, perçus avant la date de clôture du bilan, mais pour lesquelles les versements aux partenaires seront faits à une date ultérieure à la date de clôture.

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L. R.C.S. Luxembourg F2283 Annexe - suite pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 - suite

NOTE 2 - PRINCIPES. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES - suite

Recettes relatives aux projets d'aide

Les dons et financements pour lesquels des charges sont engagées au cours de l'exercice sont affichés sous la rubrique «Recettes relatives aux projets d'aide». Ils sont comptabilisés lors de leur encaissement.

Charges relatives aux projets d'aide

Les charges relatives aux projets d'aide sont comptabilisées au moment de leur paiement aux partenaires.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En date du 22 décembre 2010, l'Association a reçu en donation un portefeuille-titres évalué à EUR 529 964,64 enregistré sous la rubrique bilantaire Titres ayant le caractère d'immobilisations ainsi qu'un compte bancaire d'un montant de EUR 1 103,75 enregistré sous la rubrique bilantaire "Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse" au cours de l'exercice 2011.

L'acte de donation prévoyait notamment les restrictions suivantes jusqu'au décès du donateur qui a eu lieu le 5 novembre 2016 :

- seul 10 % du montant de la donation, i.e. EUR 53 096,84, est acquis à la date de la donation à l'Association - et a ainsi été comptabilisé en tant que «Recettes relatives aux projets d'aide» au cours de l'exercice 2011;
- les produits réalisés provenant du portefeuille-titres, nets des charges de gestion bancaires y relatifs, sont acquis à l'Association à hauteur de 50 %;
- en cas de dépendance du donateur, l'Association prend en charge les frais y relatifs à hauteur de EUR 5 000,00 par mois au maximum.

Une clause spécifique prévoyait la répartition du capital entre plusieurs bénéficiaires au décès du donateur.

L'autorisation du Ministère de la Justice quant au montant final à recevoir par l'Association conformément à la répartition du capital spécifiée dans l'acte de donation a été accordée en 2017. Par conséquent, la quote-part de la donation revenant définitivement à l'Association a été comptabilisée en «Recettes relatives aux projets d'aide» en 2017 sur base de la valeur de marché du portefeuille-titres à la date du décès du donateur, pour un montant de EUR 212 052,69. Les valeurs d'acquisition des titres en portefeuille ont ainsi été reprises en 2017 à la valeur applicable à la date du décès du donateur.

La quote-part de la donation incombant à l'autre bénéficiaire a été versée en 2017 par l'Association.

NOTE 4 - PROVISIONS POUR CONGÉS NON PRIS

Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas comptabiliser de provision au titre des congés non pris.

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L. R.C.S. Luxembourg F2283 Annexe - suite pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 - suite

NOTE 5 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation se décomposent essentiellement de la subvention pour frais administratifs (2018 : EUR 78 643,68 ; 2017 : EUR 73 691,30).

NOTE 6 - EFFECTIF DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice, l'Association a employé en moyenne 5 personnes (2017: 5).

NOTE 7 - REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune rémunération n'a été allouée aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2018.

L'Association n'a pas accordé d'avances ou de crédits aux membres du Conseil d'Administration ni pris d'engagements pour leur compte au titre de garantie.

Merci

Bazar de Solidarité, Bazar International, Bank of New York Mellon, Parascolaires Fieldgen, Moulin J.P. Dieschbourg, Fondation NIF, Fonds de Solidarité (Verainer Zeisseng), Fraen a Mammen Cessange, Commune de Betzdorf, ACFL Weimerskirch, ATOZ Foundation, Ettelbrécker Massendénger, Porverband Cliarref-Hengescht-Munzen, Amiliés Françaises (Remich), Commune de Weiler-la-Tour, Diddeleng Hëlleft, Sonneschoul Naerzeng, Lycée Michel Rodange, Schoul-comité Billek, United Way Worldwide, Gemeindeverwaltung Amel (Belgien), Commune de Bettembourg, Diaconie Esch-Velzecht, KPMG Luxembourg Foundation, Par Esch-Uelzecht, Lions Club Grand Duché (Ardennes), Bicherfrenn Luxembourg, Par Wooltz, Ville de Luxembourg, Par Musel a Syr, Cargolux

et à tous nos autres donateurs!



